

SIGNIFICATION D'UNE ORDONNANCE PÉNALE CONVERSION – En application de l'article 88 du Code de procédure pénale.

En vertu de l'art. 354 CPP, le prévenu peut former opposition auprès du préfet qui a statué, par écrit et dans les 10 jours dès la notification ou la communication de la présente décision. L'opposition ne doit pas obligatoirement être motivée. **Si aucune opposition n'est valablement formée, l'ordonnance pénale est assimilée à un jugement entré en force.** La procédure en cas d'opposition est réglée par l'article 355 CPP.

Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date de l'ordonnance de conversion en jours	Peine d'arrêts	Amende et frais	Aff.
Préfecture de Lavaux-Oron				
CONDRAS Gabriel, 13.05.1978	31.07.2023	2	180.-	0000367
DOS SANTOS GOMES FORMOSO Verónica, 09.10.1990	04.08.2023	1	100.-	0000155
KÜNZLI Laure, 12.10.1987	04.08.2023	2	120.-	0000580

Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date de l'ordonnance de conversion en jours	Peine d'arrêts	Amende et frais	Aff.
PINA Ivaldir, 01.01.1992	04.08.2023	3	260.-	0000733
Préfecture de l'Ouest lausannois				
DA SILVA MOURA LAMELAS Ana Beatriz, 25.02.2001	04.08.2023	4	400.-	0002169

SOMMATIONS – Les suivants, sans domicile connu, sont sommés de payer aux bureaux des préfectures respectives, dans les trente jours, l'amende et les frais auxquels ils sont condamnés. Le détail de la (des) condamnation(s) est tenu à disposition auprès de la préfecture concernée.

A défaut de paiement dans ce délai dès la date ci-dessus, il pourra être procédé à des poursuites, et, le cas échéant, à l'exécution de la peine privative de liberté de substitution, en application des dispositions de la loi sur l'exécution des condamnations pénales du 4 juillet 2006.

Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date du prononcé	Aff.
Préfecture d'Aigle		
NICOLAS Samy, 31.05.1973	03.08.2023	0001210
GIRARDET Alain, 08.09.1953	04.08.2023	0001098
Préfecture de Broye-Vully		
CHENGKRATHOK Thawatchai, 27.02.1997	07.08.2023	0000811

Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date du prononcé	Aff.
Préfecture de l'Ouest lausannois		
LIN Renzhi, 29.05.1972	31.07.2023	0000689
LIN Renzhi, 29.05.1972	31.07.2023	0000646
NELLO Pasquale, 24.06.1975	31.07.2023	0000887
Préfecture du district de Morges		
PUGLISI Massimiliano, né le 14.01.1972	24.03.2023	23/475